

# FLASH INFO AU PERSONNEL

## Premières info « RSI »

Rouen, le 2 juillet 2010

### Le Comité Technique Paritaire s'est tenu mercredi 30 juin 2010.

Nous vous proposons un premier bilan -rapide- sur certains aspects du point « Evolution de l'accompagnement socio-professionnel et social dans le cadre de la mise en œuvre du RSA ».

Ce point concerne notamment l'avenir de nos collègues RSI dont nous mesurons l'inquiétude depuis des mois.

(Les représentants CGT du personnel au CTP vous informeront, très rapidement, de l'ensemble des points abordés lors de cette séance du 30.6.2010).

**Rappel concernant le RSA :** la loi impulsée par le gouvernement Sarkozy a pour effet de renvoyer une partie du public bénéficiaire du RSA vers « Pôle Emploi » (dont le personnel souffre cruellement de moyens !)

**Situation au CG :** les choix politiques du CG sur la mise en œuvre de la loi/RSA ont pour conséquence

- de mettre en perspective une réorganisation du service,
- de prévoir le « redéploiement de 17 postes de RSI ».

**Les représentants CGT sont intervenus pour :**

- demander des garanties pour chacun des collègues RSI, dont certains sont contractuels, et dont 17 ont des qualifications « atypiques ».
- souligner la montée en puissance de la charge de travail des RSI, compte tenu de la dégradation du contexte économique et social, (contrairement aux chiffres avancés par le cabinet COMPAS-TIS !)
- dénoncer, dans ce contexte, l'éloignement du service public, et la transformation des missions, avec perte de la dimension humaine...
- exiger des réponses pour les collègues qui, depuis plus d'un an, sont dans l'attente, après des « garanties » données par M le DGS R. BARBE en juin 2009 « que personne ne resterait sur le bord du chemin ».

**Pour la CGT, l'insertion et l'accompagnement, font partie intégrante des missions de service public qui doivent être garanties par notre Collectivité. En aucun cas, les seules notions « comptables » ne peuvent justifier une réduction drastique des effectifs de Référents Spécialisés en Insertion, au détriment du public et des agents ...**

**Réponses de la Direction :**

- « le département est confronté à une évolution des compétences » mais le « CG 76 maintient qu'il n'y aura pas de diminution du travail social ». «une réflexion sera à mener sur une réorganisation... qui ne se ferait pas avant 2011 »..., les fiches de poste restant inchangées pour le moment...
- sur 60 postes de RSI, 52 étaient pourvus.
  - 8 RSI sont déjà redéployés sur des postes de CESF
  - 9 postes de RSI vont être redéployés et transformés en postes de polyvalence de secteur. Sur ces postes les RSI (ayant les qualifications nécessaires) « seraient prioritaires »...
  - La collectivité affirme vouloir garantir un poste à chaque contractuel
- la Direction annonce qu'un référent sera désigné au pôle RH pour suivre cette question des RSI

**Les dix représentants du personnel ont voté contre ce point lors du CTP.**



- Les représentants CGT ont insisté pour avoir des garanties, particulièrement pour les 17 agents recrutés sur des qualifications « atypiques » et qui ne pourront pas opter pour la polyvalence : restons vigilants !
  - A quelles conditions se feront les redéploiements (résidences administratives, prise en charge des frais kilométriques...)? Sur la base du volontariat ?...
  - Quels moyens, quel contenu demain pour le travail social et l'accompagnement, pour l'égalité de traitement sur le territoire, pour le public comme pour les agents, alors que nos collègues sont déjà surchargés ?
  - **Avec le personnel, nous resterons extrêmement vigilants tant sur la défense des missions que sur les conditions de travail et le devenir de nos collègues.**
- N'hésitez pas à nous contacter !**